

# Le Conseil d'administration des SIG accepte le départ de Christian Brunier

Genève, le 30 avril 2024

**Le Conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG) a accepté ce jour la demande de Christian Brunier de faire valoir ses droits à la retraite anticipée avec effet immédiat. Une Direction générale ad intérim a été nommée. Les SIG poursuivront les enquêtes en cours pour faire la clarté la plus totale sur les différents points de vigilance liés aux tarifs et aux processus internes.**

Lors de sa séance de ce matin, le Conseil d'administration des SIG a pris acte et a accepté la demande du directeur général, Christian Brunier, d'activer son droit à la retraite anticipée avec effet immédiat. *« Je veux saluer l'action menée par Christian Brunier à la tête des SIG durant dix ans et le remercier chaleureusement, déclare Robert Cramer, président du Conseil d'administration. Nous savons tous qu'il est très affecté par cette situation et je tiens à l'assurer de la sympathie et de la reconnaissance du Conseil d'administration pour le travail accompli. Lors de mon arrivée, j'ai constaté que les SIG présentent une situation économique saine, proposent les tarifs électriques parmi les moins chers de Suisse et mettent en place une forte transition vers les énergies renouvelables. Les SIG sont pleinement entrés dans notre époque durable pour décarboner Genève et c'est désormais irréversible. C'est notre mission de service public et elle implique une grande proximité avec les Genevois et une réelle transparence. »*

Christian Brunier tient à souligner que *« dans le contexte actuel où ma personne fait l'objet de multiples remises en cause médiatiques, je ne peux pas tolérer que cela puisse fragiliser une entreprise dont j'ai franchi les portes en tant qu'apprenti il y a 45 ans... Les SIG, c'est ma vie ! Je ne laisserai personne, y compris moi-même, quelles que soient les critiques qui me ciblent, mettre en danger le contrat de confiance que les SIG ont avec la population genevoise. »*

Christian Brunier avait déjà émis le souhait de partir à la retraite anticipée en 2023, soit l'année de ses 60 ans. A la demande du Conseiller d'Etat chargé du Département du territoire, il a différé son départ afin d'assurer la transition avec la nouvelle présidence. Etant donné les attaques dont Christian Brunier fait l'objet actuellement, ce dernier a décidé d'avancer la date de sa retraite anticipée, en accord avec le Président du Conseil d'administration des SIG, au 30 avril 2024. La direction générale ad intérim sera assurée par Alain Zbinden, actuel Directeur général adjoint, avec le soutien du Président et de la Vice-présidente du Conseil d'administration. Parallèlement, le processus de recrutement d'un Directeur.trice général.e a été initié.

## **Remboursement effectif dès le mois de juillet**

Comme convenu, les SIG rembourseront à tous leurs clients l'intégralité des 22 millions de francs surfacturés entre 2008 et 2022. Ce montant sera déduit de la

prochaine facture à partir du mois de juillet. Pour les particuliers (23% de la consommation totale d'électricité), cela représente environ une vingtaine de francs. Pour les entreprises, le calcul de ce remboursement sera forfaitaire ou lié à leurs consommations, selon leurs relations contractuelles avec les SIG.

Le Conseil d'administration rappelle que les SIG ont confié à la société Swiss Economics un audit portant sur les tarifs d'électricité et du gaz pour 2024 et 2025. Cette analyse externe permettra de s'assurer de la conformité des tarifs actuels et à venir. De plus, une enquête administrative menée par un avocat externe a également été lancée pour comprendre ce qui s'est passé au sein de SIG durant l'enquête de la Cour des comptes sur les pertes réseau.

### **Les SIG lancent un audit interne sur les pratiques de recrutement**

S'agissant des accusations concernant les pratiques de recrutement aux SIG, le Conseil d'administration a décidé de lancer un audit interne sur les procédures RH. Il s'agira également de savoir si ces procédures ont bien été respectées lors des recrutements en question.

Le Conseil d'administration sera très attentif aux conclusions des enquêtes en cours, tout en gardant bien à l'esprit les grands enjeux actuels. « *Nous avons le devoir de rétablir un véritable climat de confiance avec les Genevois en raison de l'importante proximité que nous avons avec eux, insiste Robert Cramer. Nous entrons dans une période où les gigantesques défis de la transition énergétique, l'ampleur du renouvellement des effectifs, l'évolution des conditions cadres et le Plan directeur cantonal de l'énergie nous contraignent à être agiles et à nous adapter en permanence au service de l'intérêt général et du bien public* ».

---

#### **CONTACT MÉDIAS**

Isabelle Dupont Zamperini, Directrice Relations publiques, Porte-parole  
[isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch](mailto:isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch)

T + 41 79 759 12 08